



EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE

Session 2022

Le Centre de Gestion du Finistère a organisé, pour les collectivités et établissements territoriaux du Finistère, un examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe dans les spécialités "Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers", "Espaces naturels, espaces verts", "Mécanique, électromécanique", "Restauration", "Environnement, hygiène", « Communication spectacle », "Logistique et sécurité", "Conduite de véhicules" et « Artisanat d'Art ».

I. EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE

A. Calendrier

Période de retrait des dossiers	Du 24 août au 29 septembre 2021
Date limite de retour des dossiers	Le 7 octobre 2021
Épreuve écrite d'admissibilité	Le 20 janvier 2022
Réunion du jury d'admissibilité	Le 10 mars 2022
Épreuve pratique d'admission	Du 16 mai au 1 ^{er} juillet 2022
Réunion du jury d'admission	Le 5 juillet 2022

B. Inscriptions

Cet examen professionnel est ouvert aux adjoints techniques territoriaux ayant atteint le 4^{ème} échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

En application de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale, les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude au grade ou au cadre d'emplois d'accueil fixées par le statut particulier, c'est-à-dire au plus tard au 31 décembre 2023.

196 candidats ont retourné leur dossier d'inscription pendant la période d'inscription.

Les candidats ont été informés, lors de leur inscription, que les dossiers seraient examinés avant l'épreuve écrite d'admissibilité.

Si leur dossier d'inscription était incomplet au moment du dépôt, les candidats devaient produire avant le début de l'épreuve écrite d'admissibilité (soit le 20 janvier 2022), la ou les pièce(s) justificative(s) qui manquai(en)t à leur dossier.

Deux candidats ont été déclarés non admis à concourir, après l'instruction de leur dossier d'inscription :

Ils n'avaient pas les conditions requises pour cet examen professionnel.

- L'un n'a pas transmis malgré la relance du service concours les pièces manquantes à son dossier
- Le second ne remplissait pas les conditions requises pour se présenter à cet examen.

194 candidats ont été admis à concourir à l'épreuve écrite d'admissibilité répartis dans les spécialités suivantes :

Spécialités / Options	Candidats admis à concourir
Bâtiment, travaux publics et voirie réseaux divers	53
Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier, plombier canalisateur)	4
Peintre, poseur de revêtements muraux	4
Menuisier en aluminium et produits de synthèse	1
Menuisier	2
Maçon, ouvrier du béton	8
Couvreur, zingueur	1
Plâtrier	1
Ouvrier en VRD	8
Agent d'exploitation de la voirie publique	5
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	14
Métallier, soudeur	3
Sérurier	1
Dessinateur	1
Espaces naturels, espaces verts	29
Bûcheron, élagueur verts et naturels	3
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	26
Mécanique, électromécanique	3
Installation et maintenance des équipements électriques	3

Restauration	19
Cuisinier	5
Restauration collective : Liaison chaude ; Liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)	14
Environnement, hygiène	50
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	29
Agent d'assainissement	1
Entretien des piscines	1
Propreté urbaine, collecte des déchets	19
Logistique et sécurité	2
Maintenance bureautique	1
Monteur, levageur, cariste	1
Conduite de véhicules	36
Conduite de véhicules poids lourds	14
Conduite d'engins de travaux publics	7
Conduite de véhicules légers (catégorie tourisme et utilitaires légers)	10
Mécanicien des véhicules à moteur Diesel	4
Mécanicien des véhicules à moteur à Essence	1
Communication, spectacle	1
Assistant du son	1
Artisanat d'Art	1
Relieur, doreur	1
TOTAL	194

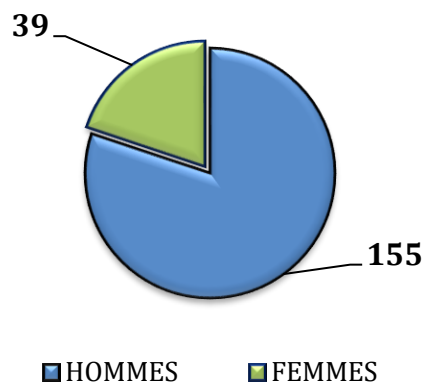
II. CANDIDATS

A. Origine géographique

DEPARTEMENT D'ORIGINE	NOMBRE D'ADMIS A CONCOURIR	
	Effectifs	TOTAL
Finistère	184	191 Soit 98.45%
Côtes d'Armor	1	
Ille et Vilaine	2	
Morbihan	4	
Hors Bretagne	3	3 Soit 1.55%

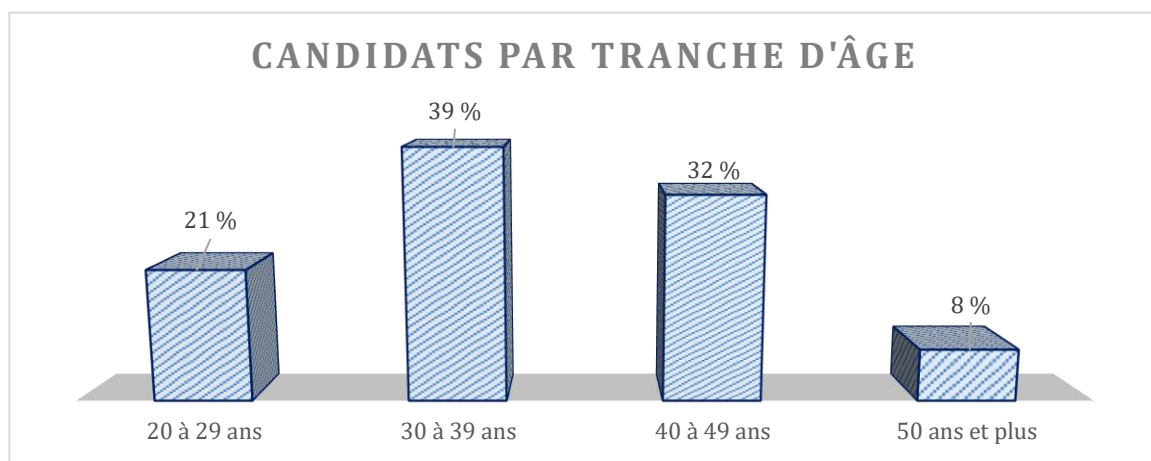
B. Répartition femmes-hommes

Toutes spécialités confondues, les hommes représentent la majorité des admis à concourir, à savoir 80%.



C. Tranches d'âge

Les candidats âgés de 30 à 49 ans représentent la majorité des candidats admis à concourir.



III. ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITE

A. Nature de l'épreuve

Le libellé réglementaire de l'épreuve écrite est le suivant : une épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat.

Durée : 1 heure 30 mn ; coefficient 2.

Elle porte sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription.

B. Déroulement

L'épreuve écrite d'admissibilité s'est déroulée au Parc des expositions Langolvas à Garlan (29) le 20 janvier 2022.

177 candidats étaient présents à l'épreuve écrite répartis de la façon suivante :

Spécialités	Nombre de candidats convoqués	Nombre de présents	% d'absentéisme
Environnement, hygiène	50	44	12%
Espaces naturels, espaces verts	29	27	6.89%
Restauration	19	19	
Bâtiments, travaux publics et VRD	53	49	7.54%
Conduite de véhicules	36	33	8.33%
Communication Spectacle	1	1	
Mécanique, électromécanique	3	2	33.33%
Logistique et sécurité	2	1	50%
Artisanat d'Art	1	1	
TOTAL	194	177	8.76%

Conformément à la réglementation, chaque copie, rendue anonyme par le candidat, a fait l'objet d'une double correction.

Il a été attribué à chaque copie une note de 0 à 20.

La correction a mobilisé 18 correcteurs pour les 9 spécialités, soit un binôme par spécialité.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve écrite entraîne l'élimination du candidat.

C. Résultats de l'épreuve écrite

Les résultats de cette épreuve écrite, par spécialité, sont les suivants :

	Note la plus haute	Note la plus basse	Moyenne générale
Mécanique, électromécanique	16,50	8,00	12,25
Communication spectacle	12,10	12,10	12,10
Logistique et sécurité	11,55	11,55	11,55
Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers	15,88	3,75	10,47
Conduite de véhicules	15,43	5,10	9,84
Espaces naturels, espaces vert	13,13	3,00	8,79
Restauration	13,50	4,38	8,32
Environnement, hygiène	13,50	0,75	6,52
Artisanat d'art	4,63	4,63	4,63

D. Candidats admissibles

Note éliminatoire : 22 candidats éliminés en raison d'une note inférieure à 5/20.

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret n°2007-114 du 29 janvier 2007 : « sont autorisés à se présenter à l'épreuve pratique les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 5 sur 20 à l'épreuve écrite ».

Après examen par le jury institutionnel du 10 mars 2022, des notes obtenues par les candidats présents et délibération, **155** candidats ont été convoqués à leur épreuve pratique d'admission dans les options suivantes :

SPECIALITES / OPTIONS	Nombre de candidats convoqués
Bâtiments, travaux publics, voirie et réseaux divers	47
Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques	4
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	13
Plâtrier	1
Peintre, poseur de revêtements muraux	3
Maçon, ouvrier du béton	7
Couvreur, zingueur	1
Ouvrier en VRD	7
Agent d'exploitation de la voirie publique	3
Serrurier, ferronnier	1
Métallier, soudeur	3
Dessinateur	1
Menuisier	2
Menuisier en aluminium et produits de synthèse	1
Espaces verts, espaces naturels	24
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	21
Bûcheron élagueur	3
Mécanique, électromécanique	2
Installation et maintenance des équipements électriques	2
Restauration	17
Cuisinier	5
Restauration collective : liaison chaude ; liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)	12
Environnement, hygiène	30
Propreté urbaine, collecte des déchets	13
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	16
Agent d'assainissement	1
Logistique, sécurité	1
Maintenance, bureautique	1
Communication, spectacle	1
Assistant du son	1
Conduite de véhicules	33
Conduite de véhicules poids lourds	13
Conduite d'engins de travaux publics	7
Conduite de véhicules légers (catégorie tourisme et utilitaires légers)	9
Mécanicien des véhicules à moteur à essence	1
Mécanicien des véhicules à moteur diesel	3
TOTAL	155

E. Conseils aux candidats

L'épreuve écrite reste une épreuve sélective et mal maîtrisée par beaucoup de candidats. Le jury souhaite indiquer aux futurs candidats qu'il est nécessaire de lire la brochure, les référentiels métiers et les notes mis à leur disposition. La réussite de cette épreuve dépend du choix de la spécialité qui doit correspondre au métier ou à la formation du candidat.

Les sujets de la session 2022, sont en ligne sur le site internet du CDG29 : www.cdg29.bzh (accessible dans le fonds documentaire).

IV. ÉPREUVES PRATIQUES

A. Nature des épreuves

Les candidats ont été convoqués à une épreuve pratique, dans l'option choisie au moment de leur inscription, au sein de la spécialité considérée, permettant d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées.

Elle comporte une mise en situation consistant en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice de cette option implique de façon courante.

Cet exercice est complété de questions sur la manière dont le candidat conduit l'épreuve, ainsi que sur les règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité.

Cette épreuve ne comporte pas de programme réglementaire.

Durée : de 1 heure à 4 heures, coefficient : 3

B. Déroulement

Les épreuves pratiques ont été organisées du 16 mai au 1^{er} juillet 2022.

Pour cette session 2022, 17 jours d'épreuves et 30 examinateurs ont été mobilisés pour l'organisation des épreuves pratiques.

Sur les **155** candidats convoqués, 6 ne se sont pas présentés à leur épreuve :

- 2 dans la spécialité « Bâtiments, travaux publics, voirie et réseaux divers »,
- 1 dans la spécialité « Espaces verts, espaces naturels »
- 2 dans la spécialité « Environnement, hygiène »
- et 1 dans la spécialité « Conduite de véhicules ».

L'organisation de certaines options est mutualisée au niveau régional, avec les CDG bretons lorsque le nombre de candidats est faible. Ainsi, **8** options ont été pris en charge par les CDG 22, 35 et 56, pour **14** candidats et **20** options ont été organisées par le CDG29, soit **141** candidats convoqués.

C. Résultats des épreuves pratiques

Spécialité « Espaces naturels, espaces verts » :

Notes sur 20

Options	Moyenne la plus basse	Moyenne la plus haute	Moyenne générale
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	8,50	18,50	13,70
Bûcheron, élagueur	8,80	13,40	11,10
Moyenne générale de la spécialité			13.36

Spécialité « Bâtiment, travaux publics et voirie réseaux divers » :*Notes sur 20*

Options	Moyenne la plus basse	Moyenne la plus haute	Moyenne générale
Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques	17,00	19,00	18,13
Ouvrier en VRD	10,50	18,50	14,67
Agent d'exploitation de la voirie publique	11,70	18,60	15,15
Maintenance des bâtiments	10,50	19,00	15,43
Plâtrier	-	12,50	12,50
Peintre, poseur de revêtements muraux	17,26	19,68	18,59
Menuisier en aluminium et produits de synthèse	-	19,00	19,00
Maçon, ouvrier du béton	10,00	19,00	16,00
Métallier, soudeur	14,08	18,08	15,95
Serrurier, ferronnier	-	17,60	17,60
Couvreur, zingueur	-	17,00	17,00
Menuisier	13,00	16,00	14,50
Dessinateur	-	11,00	11,00
Moyenne générale de la spécialité			15.84

Spécialité « Restauration » :*Notes sur 20*

Options	Moyenne la plus basse	Moyenne la plus haute	Moyenne générale
Cuisinier	14,00	16,00	14,50
Restauration collective : liaison chaude, liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)	14,00	17,00	15,50
Moyenne générale de la spécialité			15.20

Spécialité « Environnement, hygiène » :*Notes sur 20*

Options	Moyenne la plus basse	Moyenne la plus haute	Moyenne générale
Propreté urbaine, collecte des déchets	14,30	17,00	15,71
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	6,80	18,40	13,94
Agent d'assainissement	-	16,00	16,00
Moyenne générale de la spécialité			14.83

Spécialité « Communication, spectacle » :

Notes sur 20

Options	Moyenne la plus basse	Moyenne la plus haute	Moyenne générale
Assistant du son	19.00	19.00	19.00

Spécialité « Environnement, hygiène » :

Notes sur 20

Options	Moyenne la plus basse	Moyenne la plus haute	Moyenne générale
Conduite de véhicules poids lourds	10,33	17,00	13,72
Conduite de véhicules légers	13,00	15,43	14,55
Conduite d'engins de travaux publics	15,90	18,50	17,64
Mécanicien des véhicules à moteur Diesel	17,00	18,00	17,50
Mécanicien des véhicules à moteur à essence	-	20,00	20,00
Moyenne générale de la spécialité			15.36

Spécialité « Logistique, sécurité » :

Notes sur 20

Options	Moyenne la plus basse	Moyenne la plus haute	Moyenne générale
Maintenance bureautique	19.00	19.00	19.00

Spécialité « Mécanique, électromécanique » :

Notes sur 20

Options	Moyenne la plus basse	Moyenne la plus haute	Moyenne générale
Installation et maintenance des équipements électriques	18.80	19.20	19.00
Moyenne générale de la spécialité			19.00

D. Conseils aux candidats

Dans l'ensemble, les membres du jury et examinateurs des épreuves pratiques ont relevé que le niveau professionnel généralement des candidats était satisfaisant. La plupart des candidats ont démontré une bonne implication dans leur métier et une réelle motivation pour progresser professionnellement.

V. LES RÉSULTATS D'ADMISSION

A. Moyenne générale (écrit et épreuve pratique)

	Moyenne la plus basse	Moyenne la plus haute	Moyenne générale	Nbre de candidats déclarés admis
Bâtiment, travaux publics et voirie réseaux divers	8,95	19,00	13,74	42
Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques	15,05	17,10	15,78	4
Ouvrier en VRD	9,05	16,27	13,15	5
Agent d'exploitation de la voirie publique	10,60	15,66	13,13	2
Maintenance des bâtiments	8,95	17,75	13,35	12
Plâtrier	13,15	13,15	13,15	1
Peintre de revêtements muraux	12,49	16,21	14,42	3
Menuisier en aluminium et produits de synthèse	19,00	19,00	19,00	1
Maçon, ouvrier du béton	8,68	16,56	13,62	6
Métallier, soudeur	13,56	15,10	14,50	3
Serrurier, ferronnier	14,66	14,66	14,66	1
Couvreur, zingueur	13,77	13,77	13,77	1
Dessinateur	11,35	11,35	11,35	1
Menuisier	12,55	13,90	13,22	2
Espaces naturels, espaces verts	7,75	15,45	11,73	19
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	7.75	15.45	12.01	17
Bûcheron, élagueur	7.78	10.96	9.79	2
Restauration	11,00	14,15	12,64	17
Cuisinier	11,00	13,90	12,72	5
Restauration collective : Liaisons chaude/froide	11,10	14,15	11,57	12
Environnement, hygiène	7,09	16,44	12,06	25
Propreté urbaine, collecte des déchets	10,82	13,40	12,01	13
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	7,09	16,44	11,97	11
Agent d'assainissement	13,83	13,83	13,83	1
Communication, spectacle				
Assistant du son	16.24	16.24	16.24	1
Conduite de véhicules	9,38	17,66	13,31	29
Conduite de véhicules poids lourds	9,38	15,08	12,10	9
Conduite d'engins de travaux publics	13,52	17,27	15,27	7
Conduite de véhicules légers	11,20	14,16	12,19	9
Mécanicien des véhicules à moteur Diesel	14,50	15,97	15,45	3
Mécanicien des véhicules à moteur à essence	17,66	17,66	17,66	1

Logistique et sécurité Maintenance bureautique	16.02	16.02	16.02	1
Mécanique, électromécanique Installation et maintenance des équipements électriques	14.48	18.12	16.30	2
			TOTAL	136

Après examen par le jury institutionnel du 5 juillet 2022, des notes obtenues par les candidats présents et délibération, **136** candidats ont été déclarés admis avec une moyenne de 10 au plus sur 20 (sur les 155 admissibles).

Fait à Quimper, le 5 juillet 2022
Le Président du Jury,



Dominique CAP

